



Ecole : Saint-Aubin-des-Bois

Date et horaires du conseil : 18h-

Présents et qualité :

Equipe pédagogique : Mme Camille Lureau (Directrice et enseignante de CP-CE1), Mme Jennifer Bordin (enseignante en CP-CE1), Mme Nathalie Tutti (enseignante de CE1-CE2), Mme Gaëlle Capron (enseignante de CE2-CM1), Mme Katia Vandame (enseignante de CM2), Mme Amélie Viérin (enseignante de CM1-CM2).

Parents élus: Mme Carole Aubert, Mme Marine Lochon, Mme Loubna Belkouch, Mme Amandine Bernier, Mme Kristina Meni

SIRP : Mme Marie-Anne Chenesseau (présidente du SIRP – Fontaine-la-Guyon), Mme Piedagniel Sophie (Mairie de Saint-Aubin-des-Bois)

Absents excusés :

Mme Marie-Claire Maerten (Inspectrice de l'éducation nationale de Châteauneuf-en-Thymerais),
Mme Massias Mélanie, Mme Huet Léa (parents élus titulaires).

ORDRE DU JOUR :

Bilan des évaluations nationales Repères de mi-parcours CP

Bilan des actions pédagogiques mises en place en périodes 2 et 3

L'évaluation des écoles

La coopérative scolaire : OCCE

La sécurité dans l'école

La rentrée 2025-2026

Compte-rendu succinct du conseil d'école

1. Les évaluations nationales Repères de mi-parcours CP

Les secondes évaluations ont eu lieu au cours de la période du 13 au 24 janvier 2025.

Comme pour celles de début d'année, le français et les mathématiques ont été évalués.

Modalités d'évaluation :

En français : 3 séquences avec une passation collective, puis individuelle (évaluation de lecture fluence).

En mathématiques : 2 séquences en passation collective.

Les élèves en difficulté, à ce stade de l'année, ont été identifiés et de la remédiation leur a été proposée en APC. De même, une différenciation, sous forme d'adaptations pédagogiques, est mise en place au sein de la classe.

2. Bilan des actions et projets qui ont eu lieu en périodes 2 et 3

- ***Les projets du cycle 2***

Parcours santé :

L'infirmière scolaire du collège Edouard Herriot est venue à l'école pour réaliser un dépistage vue/audition/dentition pour élèves de CE1, pour lesquels les familles avaient donné leur accord. Elle est également venue sensibiliser les élèves de CP sur l'hygiène bucco-dentaire et les élèves de CE2 sur ce qu'est une bonne alimentation, notamment au moment du goûter.

Parcours artistique et culturel :

Le projet Ecolire « Un, deux, trois, nous lisons au bois » se poursuit. Les élèves des classes participantes au projet, ont pu découvrir, par lecture offerte ou en lecture autonome, quelques-unes des œuvres proposées. Un vote aura lieu à la fin de l'année sur une sélection d'œuvres. Les élèves voteront pour l'œuvre qu'ils ont préférée.

Les élèves de CP-CE1 et CE1 bénéficieront également de la visite de l'autrice Gwendoline Raisson, qui a écrit *La légendaire histoire du colibri qui sauva l'Amazonie*.

Elle viendra le jeudi 15 mai en classe pour présenter le métier d'auteur aux enfants, ainsi que son livre. La classe de CP-CE1 s'est rendue au Château de Senonches, le mardi 5 pour bénéficier d'un atelier et une visite sur les empreintes des animaux, en lien avec leur projet de classe.

La classe de CE2-CM1 a commencé une correspondance épistolaire avec une classe de CM1, CM2, 6^e en Belgique.

- ***Les projets du cycle 3***

Parcours sportif :

La classe de CM2 s'est rendue au gymnase de Fontaine-la-Guyon, tous les jeudis de période 3, pour un cycle de basketball. Remerciements au SIRP pour leur participation financière au transport.

Le jeudi 27 février, les élèves de CM2 auront l'occasion de participer à une rencontre sportive avec l'école de Jouy, au gymnase de Fontaine-la-Guyon. Cette rencontre est organisée par l'USEP, association à laquelle l'école est affiliée.

Les élèves de CM2 vont pouvoir interviewer deux joueuses professionnelles de l'équipe de basket de Chartres Métropole, qui viendront en classe, ce vendredi 28 février.

Les élèves de CM1-CM2 ont réalisé une performance sportive d'acrosport et ont présenté leur spectacle aux élèves de l'école et à leur famille, le jeudi 6 février.

Parcours culturel :

Une initiation d'allemand sera proposée aux élèves de CM2, par Mme Bernier, enseignante au collège de Courville-sur-Eure, sur un temps de classe. La date n'est pas fixée pour le moment.

La classe de CM1 s'est rendue à Senonches pour une découverte de la forêt et un atelier en lien avec leur projet de classe sur la nature.

La classe de CM1-CM2 s'est rendue sur les bords de l'Eure, le vendredi 6 décembre, pour réaliser une classification des végétaux.

Parcours citoyens :

Les élèves de CM2 des deux classes se sont rendus à la caserne des pompiers à Champhol, le lundi 9 décembre après-midi. A cette occasion, ils ont pu visiter la caserne et découvrir le métier de pompier.

La classe de CM1-CM2 a accueilli M. Maurenard, maire de Saint-Aubin-des-Bois, qui est venu parler aux élèves du suffrage universel et de la démocratie représentative. Il a également fait découvrir aux élèves le métier de maire.

Les enseignantes de cycle 3 ont accueilli les partenaires d'ADN Kids, qui proposent des ateliers sur la lutte contre le harcèlement scolaire. Les élèves de CM1 et CM2 de l'école ont bénéficié d'une demi-journée avec ces intervenants, durant laquelle ils ont été sensibilisés à cette action.

- ***Les projets artistiques et culturels d'école***

Les élèves de l'école participent à un projet de chorale. Il s'agit d'une activité collective et fédératrice. Le choix du répertoire est fait par l'équipe pédagogique. Les élèves découvrent et mémorisent les chants en classe, avec leur enseignante, et se retrouvent, tous les lundis, en fin de journée, pour répéter en collectif.

En décembre, les enseignantes de l'école ont organisé une sortie au cinéma de Chartres, pour visionner un film d'animation. L'équipe enseignante remercie l'APE pour le don fait en début d'année, qui a permis à ce projet de se faire.

- ***Les aides pour les élèves en difficulté***

Le stage de réussite des vacances d'hiver a été proposé à 13 élèves de CP et CE1 de Fontaine-la-Guyon et Saint-Aubin-des-Bois, avec l'autorisation des familles. Il a eu lieu à l'école de Saint-Aubin-des-Bois et permet aux enfants de renforcer leurs connaissances des apprentissages fondamentaux.

Il a été animé par Mme Lureau et Mme Bouhours sur quatre matinées, à hauteur de 3h par jour.

Un autre stage sera proposé à trois groupes d'élèves, au cours des vacances de printemps.

3. L'évaluation des écoles

Le pré-rapport d'évaluation du regroupement a été transmis le jeudi 6 février aux examinateurs.

Les évaluateurs viendront le lundi 31 mars à l'école. Ils visiteront les locaux avant l'arrivée des élèves. Au cours de cette journée, ils rencontreront chacune des directrices et des enseignantes (de PS, CP et CM2 en priorité), des AESH, des agents municipaux et des parents d'élèves volontaires parmi les représentants de parents d'élèves ou des parents de l'APE.

La Directrice demande aux parents élus qui seraient intéressés de lui envoyer un email, afin qu'elle puisse organiser cette demi-journée.

A la suite de cette visite, les examinateurs rédigeront un pré-rapport qui sera soumis aux écoles lors d'un conseil des maîtres.

Au dernier conseil d'école, M. Desgrouas, Inspecteur de l'Education Nationale, viendra présenter les axes du rapport définitif.

La version finale sera ensuite envoyée aux écoles afin qu'elles puissent retravailler leur projet d'école.

4. Le point "coopérative scolaire" OCCE

Entrées :

- Participation des familles à la coopérative scolaire : 1 523 €
- Vente des photographies scolaires : 887,40 €

Sorties :

- Sortie au cinéma pour tous les élèves de l'école en décembre : 875,70 €
- Sortie au château de Senonches pour les CP-CE1 et les CM1: 228 €
- Adhésions à l'USEP et à l'OCCE : 186 € et 388,08 €
- Inscription à ECOLIRE pour deux classes : 10 €

En attente :

- Achat du répertoire départemental In Octavo : 28 €

Le solde actuel de la coopérative scolaire s'élève à 10 057,33 €

5. La sécurité dans l'école : le Plan Particulier de Mise en Sûreté

Le PPMS Risques Majeurs a eu lieu le jeudi 6 février à 10h.

Le scénario proposé était le suivant : « survenue d'un nuage toxique ».

Les élèves ont été à l'écoute et attentifs, l'exercice a été réalisé avec sérieux.

Les second et troisième exercices incendie seront réalisés de manière inopinée, à la demande du Conseiller de Prévention départemental, M. Teinturier.

6. La rentrée 2025-2026

L'école ne subit pas de modification de structure pour la rentrée prochaine. Elle comptera encore 6 classes à la rentrée.

La 8^e classe reste ouverte à Fontaine-la-Guyon pour la rentrée prochaine.

La construction d'une nouvelle classe est prévue à Saint-Aubin-des-Bois, la 8^e classe sera donc transférée de Fontaine à Saint-Aubin à la rentrée 2026.

Les écoles de Fontaine-la-Guyon et Saint-Aubin-des-Bois travailleront ensemble pour équilibrer les niveaux de classe pour la rentrée prochaine.

À ce jour, sont prévus 328 élèves, sur le regroupement scolaire, pour la rentrée prochaine :

Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
43 PS	34 CP	32 CM1
42 MS	45 CE1	42 CM2
45 GS	45 CE2	
130 élèves	124 élèves	74 élèves

Questions des familles

1/ Puisqu'une classe supplémentaire est construite pour accueillir davantage d'élèves, qu'est-il prévu comme aménagements/agrandissements/organisation pour les temps de récréation et l'accès aux sanitaires pour l'ensemble des élèves et personnels ? Est-il prévu d'agrandir et de moderniser la cour de l'école ?

Construction de classe à Saint-Aubin-des-Bois : l'architecte va bientôt réaliser les plans de la nouvelle classe et du réfectoire.

Pour construire la nouvelle classe, il est nécessaire de sortir de l'école : l'espace vert devant l'école, où se trouve la boîte aux lettres et le chemin qui mène vers le stade, sera enlevé pour construire la classe et les nouveaux sanitaires.

Question de l'équipe enseignante : Le chemin qui mène au stade va être supprimé, un autre sera-t-il créé pour permettre aux classes d'accéder au stade de manière sécurisée ?

C'est en cours de réflexion.

La directrice demande s'il serait possible de lui proposer des dates, afin de se réunir pour présenter l'ensemble du projet de construction, à l'équipe enseignante.

Cette demande est acceptée.

2/ La construction d'une nouvelle classe empiétera sur l'actuel parking. Que prévoit la Mairie concernant le parking ?

De nouvelles places de parking seront créées sur l'espace vert devant le stade. Pour l'instant, le nombre exact de places qui sera créé à cet emplacement n'est pas encore connu.

3/ Est-ce que le SIRP prévoit de revenir à l'organisation d'avant Covid concernant le périscolaire ?

Ces travaux peuvent être l'occasion de donner les moyens à l'école de Saint Aubin de pouvoir accueillir à nouveau tous les enfants domiciliés à Saint Aubin. Les enfants utiliseraient la navette et cela poserait moins de problème pour le stationnement des voitures obligées de faire la navette entre les écoles.

Pour le moment, cette question n'est pas à l'ordre du jour.

4/ Proposition : financer une intervenante extérieure à l'école pour qu'elle donne des cours d'anglais sur la pause méridienne.

Le SIRP s'est renseigné : A Chuisnes, les élèves bénéficient de deux créneaux pour des cours d'anglais de 45 minutes chacun, sur le temps du midi. A Saint-Aubin-des-Bois, la pause méridienne dure 1h30 et est trop courte pour réaliser ce projet. L'équipe enseignante et le SIRP rappelle aussi qu'il est nécessaire que les enfants aient le temps de manger et de se détendre en jouant avant la reprise de la classe à 13h20.

5/ Serait-il possible que le livreur des repas de cantine n'arrive pas à 8h50, en même temps que les familles qui déposent leurs enfants ?

Une demande sera faite par la municipalité pour décaler l'arrivée du livreur à après 9h00.

6/ D'un point de vue de la sécurité, et au vu de l'incident d'avant les vacances, est-il possible que les élèves n'aient plus accès au portail bleu pendant les récréations ? Est-il possible de faire une délimitation leur interdisant de s'en approcher ?

La directrice a été prévenu d'un incident le jeudi 6 février, indiquant qu'un individu se serait approché de l'école en voiture, pendant la récréation, pour prendre des photographies. Elle a immédiatement réalisé un fait d'établissement qui a été transmis à la Direction Académique et a contacté la mairie et les forces de l'ordre. Une demande a été faite à la gendarmerie afin qu'ils soient présents à la sortie des classes, ce jour-là, à 16h30.

Les enseignantes sont d'autant plus vigilantes, notamment au moment des récréations et restent très attentives à tout ce qui pourrait se passer au niveau du portail. Depuis la rentrée, rien n'a été à signaler. La cour de récréation n'étant déjà pas très grande, il est difficile d'en rogner un morceau, en empêchant l'accès au portail, qui est séparé de la route par un trottoir. Les élèves jouent à cet endroit, mais sans y rester durant toute la récréation. Cela peut être étudié et, en attendant, un rappel sera fait dans les classes pour que le stationnement devant le portail bleu ne se fasse pas.

Le prochain conseil d'école aura lieu avec l'école de Fontaine-la-Guyon, le mardi 24 juin 2025 de 18h à 20h.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés et les membres du conseil d'école n'ayant plus d'autres questions, la séance est levée.

Signature des secrétaires de séance
Mme Bodin

Signature de la directrice de l'école
Mme Lureau

